

Genre du véhicule	Tracteur	Marque de fabrique	BUEHRER	Type	455	Fiche d'homologation N°	CH 4119 37
-------------------	----------	--------------------	---------	------	-----	-------------------------	------------

Constructeur BUEHRER Traktorenfabrik AG., 8340 Hinwil
 Identification "455" devant le No du châssis et sur la plaquette du constructeur

Plaquette constr. à droite, à l'avant sur la caisse à outils (sous le capot)
 N° du châssis à gauche, en haut sur le support du moteur
 Ident. du moteur "203" à gauche, à l'arrière en haut sur le bloc
 Importateur princ. -
 Véhicule homologué 455 21096 Signes fixes dans code du type 455

Chassis

Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction mécanique, s.d., avec assistance hydraulique
 Transmission mécanique synchronisée + boîte complémentaire *)
 Nombre de vitesses 3 x 5 Entraînement arrière; blocage méq.
 Frein de service hydraulique, à expansion interne, du différentiel sur les roues AR; frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire
 Ralentisseur -
 Contrôle 2 circ. -

Moteur

Marque PERKINS Type 203
 Construction en ligne Temps 4
 Carburant D Position au centre
 Retroidisa. eau Nombre cylindr. 4
 Alésage 91,4 Course 127
 Cylindrée 3330 CV-impôt 16,97
 Puissance en CV 55 DIN à t/min 1900

Bruit 84 dB/A à t/min 2140
 Silencieux 570 x Ø 105 ou cheminée 390 x Ø 135
 Mesure des gaz Bacharach = 3,5
 Déparasitage -

Carrosserie

Nombre de portes sur demande 2 Indic. vit. -
 Ceintures sécurité - Rétroviseur **)
 Cale - Attelage AV + AR = brochés
 Antivol -

Nombre de places 1 + 2 sièges de secours sur les ailes

Dimensions

	int.	ext.		
Longueur		<u>3500 *)</u>	Empattements	<u>2050 *)</u>
Largeur		<u>1830</u>		
Hauteur		<u>1700</u>	Voie	av <u>1350</u> ar <u>1500</u>
Porte à faux	lat.		Voies	av <u>1320</u> ar <u>1650</u>
	av	<u>550</u>		
	ar	<u>900</u>	Braquage	g <u>7100</u> d <u>7500</u>

Distance volant - vers l'avant du véhicule -

Poids

	avant	arrière	total
Poids à vide	<u>1020</u>	<u>1480</u>	<u>2500</u>
Charge utile			
Poids total			
Garantie fabr.			<u>3400</u>
Dimens. pneus	<u>7.50 - 16</u>	<u>14.9 - 28</u>	(Variantes
Ply / bar	<u>6 / 2,5</u>	<u>6 / 2,4</u>	voir
Charge	<u>1420</u>	<u>3220</u>	remarques) ***)
pour V max	<u>30</u>	<u>30</u>	

Garantie poids remorquable avec frein -
 Garantie poids remorquable sans frein -
 Garantie poids de l'ensemble -
 Poids remorquable testé -
 Vitesse maximale selon le constructeur 25 km/h
 Vitesse maximale testée 25 +) km/h

Equipement §)			
Feux de route	M	(E)	
Feux de croisement	M	(E)	
Feux de position	A	(E)	
Feux rouges	R-S1	(E)	
Feux stop	R-S1	(E)	
Clignoteurs	av 1	(E)	ar 2a (E)
Catadioptrés	av		ar 2+2/ I (E)
Feux de gabarit	av		ar
Feux complément.			
Eclairage plaque			
Essuie-glace	**)		avec/sans lave-glace
Avertisseurs	Hella 002526		

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Tracteur		
Marque et type	BUEHRER 455		
Homologation N°	CH 4119 37		
Carrosserie			
Places	total 1 + 2	avant	
Poids à vide	2500	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	16,97
Poids total		Cylindrée	3330

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Embrayage : sur demande avec embrayage hydraulique devant l'embrayage mécanique, avec blocage de la roue libre; verrouillage par l'engagement de la marche arrière en montée et de la 1ère vitesse en descente (Inscription sur l'aile gauche).
Dans ce cas la longueur totale et l'empattement augmentent chacun de 70 mm.
- **) Carrosserie : sur demande toit-abri de sécurité ou cabine; pour la cabine l'essuie-glace et le rétroviseur de chaque côté sont exigés; un dégivreur est exigé pour la cabine fermée.
- ***) Variante de pneus: avant 6,50 - 16 6 PR charge 1240 (3,0) V-max 30 km/h
 arrière 12.4 - 28 6 PR 2400 (1,5) 30 km/h
 12.4 - 32 6 PR 2560 (1,5) 30 km/h
 12.4 - 36 6 PR 2700 (1,5) 30 km/h
 13.6 - 28 6 PR 2720 (1,4) 30 km/h
 14.9 - 30 6 PR 3170 (1,3) 30 km/h
 9 - 36 6 PR 2200 (2,0) 30 km/h
 10 - 32 6 PR 2270 (1,7) 30 km/h
 10 - 36 6 PR 2510 (1,8) 30 km/h
- +) Vitesse maximale : le régime limité est réglé par le constructeur selon les dimensions des pneus (max. 2140 t/min)
- §) Equipement : l'emplacement des catadioptrés et celui des feux de position/clignoteurs avant sur les véhicules avec toit-abri de sécurité ou cabine admis pour raisons techniques.

A noter dans le permis de circulation:
- plombage sur la butée de pleine charge.

Remplace FH CH 4119 37 du 8.-10.4.75
Voies

(17.5.1977)

Lieu et date de l'homologation
Hipwil, 8. - 10.4.75

Homologation fédérale des types de véhicules